

COMMUNIQUÉ

L'Office AI du canton de Neuchâtel inaugure une fresque murale réalisée par l'artiste neuchâtelois Kesh

La Chaux-de-Fonds, 14 mars 2018. Deux ans après avoir pris possession de ses nouveaux bureaux dans le quartier Le Corbusier, l'Office AI a fait appel au talent artistique du graffeur neuchâtelois Kesh pour apporter une touche colorée dans ses locaux. Résultat : une fresque murale aux couleurs lumineuses et aux lignes épurées qui, à l'image d'un kaléidoscope, fractionne l'espace investi en multiples facettes colorées.

Un emplacement idéal dans un pôle d'attractivité économique et social

Installé à La Chaux-de-Fonds depuis 1995, l'Office AI du canton de Neuchâtel a déménagé en mars 2016 d'Espacité dans le quartier Le Corbusier, dédié au célèbre architecte neuchâtelois. L'Office AI jouit ainsi d'un emplacement idéal proche de la gare et facile d'accès pour ses partenaires et la population. Propriété de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, le bâtiment qui abrite l'Office AI a été conçu par le bureau d'architecture neuchâtelois serge grand SA et répond aux exigences du label de construction durable Minergie P.

Une fresque murale à base de produits respectueux de l'environnement

Pour égayer son espace intérieur, l'Office AI a recouru aux services du graffeur neuchâtelois Kesh, connu pour ses graffitis artistiques, ses fresques et ses trompe-l'œil en milieu urbain. Artiste soucieux de la santé de ses clients et respectueux de la nature, Kesh travaille avec des produits à l'eau, non nocifs et inodores. La fresque murale qu'il a réalisée pour l'Office AI répond à son ambition d'utiliser son art comme un « magnifique moyen de donner une identité propre à un lieu et de l'embellir, non seulement pour soi mais aussi pour les autres ». Mission accomplie au sein de l'Office AI, où une fresque aux couleurs joyeuses égaye les journées.



Office AI : une triple action

L'Office de l'assurance-invalidité du canton de Neuchâtel est une institution autonome de droit public financée par des fonds fédéraux. Notre mission première est de prévenir, réduire ou éliminer une incapacité de travail de longue durée. Pour y parvenir, l'Office AI œuvre sur trois plans : le maintien en emploi de la personne malade ou accidentée, la réintégration sur le marché du travail à travers une série de mesures de réadaptation spécifiques ou, en ultime recours, le versement d'une rente d'invalidité en cas d'impossibilité de reprendre le travail. Ceci sans compter toutes les autres prestations que nous octroyons au quotidien.

Unissons nos compétences pour ensemble en faire +

La Direction de l'OAINÉ

Pour plus d'information sur l'artiste **Kesh** : www.graff-it.ch